Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 4 (1929-1931)

Artikel: Sur les Anemone uralensis DC. et Fischeriana DC.

Autor: Becherer, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-879093

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUR LES ANEMONE URALENSIS DC. ET FISCHERIANA DC.

PAR

A. BECHERER

En 1824, Aug. Pyr. de Candolle a décrit (*Prodr*. I, p. 19, 20) un *Anemone uralensis* DC. et un *A. Fischeriana* DC. Ces deux espèces ont été basées sur des matériaux envoyés à de Candolle par F. E. L. Fischer, le directeur du Jardin Botanique de Pétersbourg. Elles sont représentées dans l'herbier du Prodrome chacune par un seul échantillon. L'examen de ces spécimens, qui n'ont pas été entre les mains de M. E. Ulbrich lors de l'élaboration de son important mémoire ¹ sur le genre *Anemone*, aboutit aux résultats suivants.

1. Anemone uralensis DC. — Echantillon provenant de la province d'Orenbourg dans l'Oural méridional, envoyé par Fischer en 1819. Plante petite (9 cm.), médiocre. Feuille basilaire manque. Segments de la feuille de l'involucre linéaires, incisés-dentés. Fleur solitaire, jeune, périgone à 5 feuilles, dont la couleur ne peut plus être établie.

C'est sur cet échantillon qu'est basée la diagnose originale de l'Anemone uralensis donnée par de Candolle dans le Prodromus (p. 19). Dans cette diagnose, assez courte du reste, le nombre des feuilles du périgone est indiqué de 5 à 6. Quant à la couleur, l'auteur ne dit rien.

L'Anemone uralensis est placé dans le *Prodromus*, sous le n. 25, entre l'A. caerulea DC. [Syst. I, p. 203 (1818)] et l'A. baldensis Turra ² [ap. Linn. Mant. I, p. 78 (1767)]. En comparant la diagnose de la pre-

Candollea IV. Octobre 1931.

¹ E. Ulbrich. Ueber die systematische Gliederung und geographische Verbreitung der Gattung Anemone L. [Engl. Bot. Jahrb. 37, p. 172 ff. (1905-06)].

² Voir au sujet de la nomenclature de cette espèce : L. Grande in *Bull. Orto Bot. Univ. Napoli* V, p. 182 (1918) et A. Becherer in *Ber. Schweiz. Bot. Ges.* 38, p. 161 (1929).

mière de ces espèces avec celle de l'A. uralensis DC., on trouve une coïncidence presque totale des caractères. La seule distinction résultant des deux diagnoses (Prodr. p. 19) semble exister dans la fleur. de Candolle attribue « sepala 4-5 ovalia » à l'A. caerulea, et « sepala 5-6 ovali-oblonga » à l'A. uralensis. Cependant tous les échantillons de l'A. caerulea que nous avons pu examiner portent 5 feuilles de périgone, et en ce qui concerne l'A. uralensis, nous avons déjà remarqué que l'exemplaire original de cette espèce en porte également 5. Nous voyons d'autre part aucune différence dans la forme des feuilles de périgone.

Nous concluons donc que l'exemplaire authentique de l'Anemone uralensis DC. (1824) n'est autre chose que l'A. caerulea DC., espèce décrite six ans auparavant par l'auteur.

Au surplus, plusieurs botanistes déjà, se fondant sur les indications du *Prodromus*, ont réuni les deux espèces. En 1892, Korshinsky (*Fl. d. östl. europ. Russl.* I, p. 56-57) distingue dans son *Anemone ranunculoides* — qu'il comprend dans un sens très étendu — quatre sousespèces, c'est-à-dire: ssp. europaea Korsh., ssp. jenissensis Korsh., ssp. caerulea (DC.) Korsh. et ssp. uralensis (DC.) Korsh. Plus tard [*Tent. Fl. Ross. or.*, p. 6, in *Mém. Ac. imp. Sc. St-Pétersb., cl. phys.-math.*, VII, n. 1 (1898)] cet auteur considère l'A. caerulea DC. comme une espèce et distingue dans celle-ci une var. typica Korsh. et une var. uralensis (DC.) Korsh. D'après Ulbrich [op. cit., p. 216-217 (1905)] l'A. caerulea DC. comprend deux sous-espèces: une ssp. typica Ulbr., avec une var. typica « Korsh. 1903 » et une var. uralensis (DC.) « Ulbr. », et une ssp. gracilis (Fr. Schmidt) Ulbr. 1

Les auteurs mentionnés attribuent à l'Anemone caerulea typique une fleur blanche ou bleue, jamais rougeâtre, tandis que la couleur de la var. uralensis serait blanche, rose ou rougeâtre, mais rarement ou jamais bleue. En outre, la serrature du segment de la feuille de l'involucre serait, d'après Korshinsky, plus distincte chez la var. uralensis que chez

¹ L'Anemone gracilis Fr. Schmidt, race se trouvant surtout au Japon et au Kamtchatka, est considéré comme espèce (A. debilis Fischer) par des auteurs récents, en particulier par J. Matsumura [Ind. Pl. Jap., Phanerogam., p. 102 (1912)] et par E. Hultén [Flora of Kamtchatka, p. 109, in K. Svensk. Vetensk. Ak. Handl., 3me sér. vol. 5 n. 2 (1928)].

la var. typica. Nous ne savons pas si ces distinctions morphologiques, surtout la première, sont bien justifiées, n'ayant vu qu'un nombre restreint de l'A. uralensis DC. Quoi qu'il en soit, nous voyons que ni Korshinsky ni Ulbrich ne doutent que l'A. caerulea DC. et l'A. uralensis DC. n'appartiennent à la même espèce.

Ajoutons que Korshinsky [Bot. Centralbl. 42, p. 387 ff. (1890)] a d'abord considéré l'Anemone uralensis DC. comme un hybride entre l'A. caerulea DC. et l'A. ranunculoides L.

Un autre auteur, Huth [Bull. Herb. Boiss. V, p. 1073-1074 (1897)] donne pour l'A. caerulea DC. la classification suivante : var. typica Huth, var. Griffithsii (Hook. et Thoms.), var. debilis (Fischer) et var. gracilis (Fr. Schmidt); l'Anemone uralensis DC. figure ici comme synonyme sous la var. typica, ce qui nous semble être correct.

2. **Anemone Fischeriana** DC. — Echantillon provenant de Salaïr dans l'Altaï sibérien, envoyé par Fischer en 1819. Assez bon exemplaire de 13,5 cm. de hauteur, mais sans rhizome ni feuille basilaire. Feuille de l'involucre mesurant 10,5 cm. de diamètre. 2 fleurs, dont une non éclose. Périgone à 5 feuilles, blanc (d'après une étiquette de Fischer). Marge de l'involucre et pédoncules pourvus de poils couchés. — La plante est accompagnée d'un dessin fait par Fischer. Ce dessin figure un second échantillon également incomplet (la partie inférieure manque), portant une fleur et un fruit. D'après ce dessin les fruits de la plante sont pubescents.

Dans le *Prodromus* (p. 20) l'*Anemone Fischeriana* se trouve placé sous le n. 29, entre l'*A. isopyroides* Juss. [d'après Ulbrich probablement une race de l'*A. nemorosa* L. ssp. *amurensis* (Korsh.) Ulbr.] et l'*A. lancifolia* Pursh (également une race de l'*A. nemorosa* L.). La diagnose a été établie d'après l'échantillon et le dessin mentionnés.

La question de l'identification et de la position systématique de l'Anemone Fischeriana DC. semble avoir été négligée par les auteurs jusqu'à ce jour.

Sprengel [Syst. Veg. II, p. 662 (1825)] cite notre espèce comme synonyme de l'A. nemorosa L. Colla [Herb. Pedem. I, p. 19 (1833)] maintient l'A. Fischeriana DC. comme espèce, en la rangeant entre l'A. nemorosa L. et l'A. trifolia L. Cependant, la plante qu'il décrit (op. cit. p. 20) et qu'il figure, en 1837, dans ses Icones (pl. 7) n'est pas

l'espèce de de Candolle, mais l'A. altaica Fischer, espèce différant de l'A. Fischeriana DC. principalement par le périgone (nombre des feuilles dépassant le plus souvent 8, atteignant en général 10-15) et la feuillle involucrale pourvue d'un assez long pétiole. C'est probablement sous l'influence de Colla que Finet et Gagnepain [Bull. Soc. Bot. France 51, p. 64 (1904)] citent l'A. Fischeriana comme un synonyme de l'A. altaica Fischer.

Ulbrich [op. cit., p. 227 et 228 (1905)] a vu au Musée botanique de Berlin un fragment déterminé par Kunth comme «Anemone Fischeriana aff.». Cette plante provient du Kamtchatka et a été envoyée, en 1829, à Kunth par Fischer. L'état de cet échantillon incomplet et trop jeune n'a pas permis à Ulbrich une détermination définitive. Aussi cet auteur range-t-il notre espèce, à titre provisoire, entre l'A. umbrosa C. A. Meyer et l'A. nikoensis Maxim., tout en admettant qu'elle puisse être autre chose, en particulier une forme de l'A. caerulea DC.

C'est à cette dernière espèce qu'il faudra, en effet, rapporter l'Anemone Fischeriana DC. Nous n'avons trouvé aucune différence essentielle entre l'A. Fischeriana DC. et l'A. caerulea DC. Nous avons comparé la plante de Salaïr en particulier avec le type de l'A. caerulea DC., conservé dans l'herbier Delessert. Il s'agit là de deux beaux échantillons récoltés en 1781 par Patrin à Zmeof (Altaï sibérien) et envoyés en 1819 à Delessert. Ces plantes ne diffèrent de l'A. Fischeriana que par l'état uniflore, mais on sait que ce caractère est très variable chez l'A. caerulea DC. Ajoutons que la diagnose de l'A. Fischeriana donnée par de Candolle (Prodr. p. 20) se rapproche tellement de celle de l'A. caerulea DC. (Prodr. p. 19) que l'identité des deux espèces, telle que nous venons de la constater, n'a rien d'étonnant.

Il résulte de ce qui précède que l'Anemone Fischeriana DC. ne peut pas être maintenu comme espèce ni être rattaché à l'A. nemorosa L. Il représente, comme l'A. uralensis DC., une forme de l'A. caerulea DC. Dans le système de Ulbrich [op. cit., p. 187 (1905)] sa place ne sera plus dans le groupe de l'A. nemorosa L., mais dans celui de l'A. ranunculoides L.